

REVUE DE PRESSE

31 mai 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

LEDEVOIR

Le PQ propose de mettre un fleurdelisé dans toutes les salles de classe

François Carabin à Québec

Correspondant parlementaire

Le Parti québécois (PQ) souhaite qu'il y ait des drapeaux fleurdelisés dans toutes les salles de classe du Québec et que des inspecteurs nommés par le gouvernement soient chargés de s'en assurer.

Le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, a déposé jeudi le projet de loi 792 « visant à accroître la présence du drapeau du Québec ». Celui-ci a notamment pour objectif que le fleurdelisé soit déployé « sur les édifices utilisés à des fins scolaires », mais aussi à l'intérieur de toutes les salles de classe.

Cette obligation s'appliquerait dans « chaque édifice situé au Québec occupé par une institution fédérale », comme les bâtiments de Poste Canada ou Via Rail. Les lieux historiques et les parcs nationaux du Canada, comme le parc Forillon, en Gaspésie, ou la Citadelle de Québec, seraient également visés.

Si le projet de loi est adopté tel quel — ce qui est loin d'être assuré, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une proposition du troisième groupe d'opposition —, le

ministre de la Culture et des Communications pourra nommer des « inspecteurs » pour « vérifier l'application de la [...] loi et de ses règlements ».

Celui-ci pourrait « pénétrer, à toute heure raisonnable, dans tout lieu pour accéder à l'endroit où est déployé un drapeau du Québec ». Il aurait l'autorisation de prendre des photos des lieux et d'examiner ledit fleurdelisé.

La loi actuelle stipule qu'un drapeau du Québec doit être « exempt de déchirures et de lacération ». Autrement, celui-ci doit être détruit par autodafé.

En raison de la prolifération des fleurdelisés en matière synthétique, le projet de loi de M. Bérubé prévoit que les drapeaux décolorés ou abîmés qui ne sont pas faits entièrement de matières naturelles — et qui ne peuvent donc pas être brûlés — soient « taillés en bandes de façon qu'il soit impossible d'y reconnaître les restes d'un drapeau et les retailles [soient] disposées de façon écoresponsable en faisant en sorte qu'elles ne puissent être réutilisées ».



Centres de consommation supervisée

Aucune règle sur la proximité avec les écoles et les CPE

(Ottawa) Il n'existe pas de règles pour déterminer la proximité d'un centre de consommation supervisé par rapport à une école ou un centre de la petite enfance. C'est ce qu'a indiqué la directrice régionale de santé publique de Montréal, Mylène Drouin, devant des élus fédéraux jeudi. Et il est impossible de les éloigner dans la métropole. Il faut plutôt penser à des moyens pour atténuer les inconvénients.

MYLÈNE CRÊTE

La Presse

« L'enjeu, c'est que des garderies et des écoles, si on met 200-500 mètres, il y en a partout à Montréal », a-t-elle expliqué lors d'une étude sur la crise des opioïdes en comité parlementaire.

« Il faudrait mettre nos sites de consommation supervisée [...] dans des champs ou le long des voies ferrées. Donc, c'est assez impossible si on veut rejoindre la clientèle et avoir une stratégie de réduction des méfaits qui fonctionne bien. »

Le cas de la Maison Benoît-Labre a fait la manchette cette semaine. Le refuge pour sans-abri a ouvert le mois dernier un centre de jour et un lieu de consommation supervisée.

« Mon gars a peur ! », avait confié Jessica Normandeau, en attendant son fils de 5 ans devant l'école Victor-Rousselot, située à moins de 200 mètres.

La Presse a révélé mercredi que la cohabitation entre enfance et itinérance se complique dans les quartiers centraux de Montréal, au moment où la crise sociale s'étale au grand jour. Les conservateurs se sont emparés de l'histoire pour critiquer l'approche du gouvernement Trudeau face à la crise des opioïdes.

La députée albertaine Laila Goodridge a demandé à la D^{re} Drouin si elle trouvait le cas de la Maison Benoît-Labre acceptable.

« La Maison Benoît-Labre, c'est avant tout un lieu d'hébergement et un centre de jour pour itinérants, a indiqué la directrice régionale de santé publique. On y a intégré deux salles d'inhalation, des services de

consommation supervisée pour une minorité d'utilisateurs, donc c'est à peu près dix consommateurs par jour qui utilisent la salle pour des centaines de personnes qui fréquentent le centre tous les jours. »

Elle a précisé faire partie du comité de bon voisinage qui tente de trouver des mesures d'atténuation pour éviter les attroupements, « faire en sorte que les jeunes soient accompagnés, que l'école soit accompagnée pour réduire ces méfaits-là ou du moins, les enjeux de cohabitation qui sont vécus ».

Elle a rappelé que la crise du logement et le manque de ressources en itinérance font partie des facteurs qui alimentent ce problème.

Bien que le nombre de morts dues à la crise des opioïdes à Montréal ne soit pas « comparable à ce qui se passe dans l'Ouest canadien », la métropole voit une tendance à la hausse depuis quelques années. La D^{re} Drouin a indiqué que leur nombre est passé de 12 à 17 par mois en trois ans. La Santé publique a plus que doublé la distribution de trousse de naloxone.

« Attention avec les termes »

Soutient-elle une « légalisation des drogues dures comme cela a été fait en Colombie-Britannique ? », lui a demandé la députée. « Pour l'instant, on juge que les conditions ne sont pas en place en ce qui a trait aux services pour aller vers une demande de décriminalisation et non pas de légalisation, a précisé la D^{re} Drouin. Je pense qu'il faut faire attention avec les termes. »

Elle a dit être consciente de l'enjeu que pose la judiciarisation pour une personne aux prises avec un problème de toxicomanie lorsqu'elle a besoin de trouver un logement et un emploi pour refaire sa vie.

Les conservateurs accusent régulièrement le gouvernement d'avoir « légalisé » les drogues dures dans la province de l'Ouest canadien alors qu'il s'agit plutôt de décriminalisation. L'exemption de trois ans accordée par Santé Canada dans le cadre d'un projet-pilote « autorise la possession de petites quantités de certaines substances illégales pour usage personnel dans certains lieux précis ».

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a demandé à Ottawa le mois dernier d'annuler cette exemption dans les lieux publics.

Le député Pierre Paul-Hus a affirmé durant la période des questions jeudi que M^{me} Drouin voulait « reproduire le modèle de la Colombie-Britannique, qui est pourtant un échec flagrant ».

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, s'est prononcée à plusieurs reprises pour la décriminalisation de la possession simple de drogues après l'adoption d'une motion en ce sens par le conseil municipal en 2021. Le gouvernement fédéral n'a toutefois reçu aucune demande de la Ville.

La ministre de la Santé mentale et des Dépendances, Ya'ara Saks, a rejeté récemment celle qui avait été soumise par Toronto.

Avec Philippe Teisceira-Lessard et
Fanny Lévesque, *La Presse*, et *La Presse Canadienne*

Moins de paperasse pour les médecins

Les élèves qui manquent cinq jours ou moins

d'école n'auront plus à fournir un billet médical

Les parents d'élèves qui s'absentent de l'école pour une durée de cinq jours ou moins n'auront plus à obtenir un papier du médecin, sauf lors de certains examens ministériels.

PATRICK BELLEROSE
Bureau parlementaire

Notre Bureau parlementaire a appris que Québec poursuivait son ménage dans la paperasse imposée aux médecins de famille.

Le ministère de l'Éducation a envoyé une lettre au réseau, hier, dans laquelle il «demande aux centres de services scolaires, aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés de ne plus exiger de billet médical afin de justifier l'absence d'un élève pour des raisons de santé lors des examens locaux et lorsque l'absence ne dépasse pas cinq jours».

Québec ne peut exiger l'application de la directive en raison de l'autonomie des centres de services scolaires, mais les invite à revoir leurs politiques d'absence en conséquence.

Une missive similaire a été acheminée aux cégeps et aux universités, où la mesure doit s'appliquer à «tout type d'activité d'enseignement, d'autoapprentissage ou d'évaluation».

Ainsi, un élève qui souffre d'une gastro ou de la grippe, par exemple, n'aura plus à aller engorger la salle d'attente d'un médecin pour obtenir un billet médical.

Seule exception, une note du médecin demeurera obligatoire pour se soustraire aux examens ministériels de 4^e et de 5^e secondaire, imposés à l'ensemble des élèves.

Dans le cas des épreuves ministérielles des 4^e et 6^e années du primaire ainsi que de 2^e secondaire, «le recours au billet médical est laissé à la discrétion de la direction et de l'équipe-école», écrit le ministère de l'Éducation.

Selon nos informations, Québec croit pouvoir ainsi libérer quelque 100 000 rendez-vous annuellement, bien que le nombre précis soit difficile à évaluer.

MÉNAGE DANS LES FORMULAIRES

Le ministre de la Santé, Christian Dubé, a entamé un vaste ménage dans les formulaires et autres exigences administratives qui alourdissent la tâche des médecins.

En novembre 2022, un sondage interne de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) révélait que les médecins passaient 9,7 heures par semaine à remplir des formulaires.

Depuis, le ministre Dubé a annoncé plusieurs mesures pour soulager les toubibs.

En mai dernier, Québec annonçait son intention de déposer un projet de loi pour interdire aux compagnies d'assurances et aux employeurs d'exiger une ordonnance médicale afin d'obtenir un remboursement.

Le gouvernement prévoit libérer ainsi 500 000 plages horaires en clinique.

Plus tôt cet hiver, c'est la CNESST qui a dû s'en remettre au jugement des médecins pour établir le calendrier de suivi médical.

NÉGOCIATIONS

Ces mesures représentent une rare bonne nouvelle dans les relations entre la FMOQ et le ministre Christian Dubé, qui sont à couteaux tirés dans le cadre des négociations pour renouveler l'entente-cadre des médecins de famille.

La fin de semaine dernière, Christian Dubé a accusé les médecins de famille de prendre «en otage» la population québécoise en retirant des plages de rendez-vous après la fin d'une prime accordée pour participer au Guichet d'accès à la première ligne.

La prime en question prend fin aujourd'hui, mais le ministre se dit toujours optimiste d'arriver à une nouvelle entente avant la fin de la journée.

«Il y a des négociations qui ont cours en ce moment», a-t-il commenté hier, en soulignant qu'un conciliateur avait été nommé dans le dossier.





Le ministre de la Santé, Christian Dubé, ici mardi à l'Assemblée nationale, a entamé un vaste ménage dans les formulaires et autres exigences administratives qui alourdissent la tâche des médecins.

PHOTO STEVENS LEBLANC

Ce qui ne va pas dans la formation des futurs profs (2)

La percutante lettre de Pascale Bourgeois dans nos pages le 21 mai a fait éclater au grand jour un débat fondamental sur nos futurs enseignants.



Le débat ne porte pas seulement sur leur niveau moyen assez faible. Là-dessus, il n'y a guère de débats, seulement des constats et des excuses.

Le débat, c'est aussi : comment faut-il enseigner pour obtenir de bons résultats ? Dès lors, comment former ceux et celles dont ce sera le métier ?

COMMENT

Voici ce que de longues années d'enseignement m'ont appris.

Imaginez deux jeunes de même niveau. Ils ont chacun leur prof. Si les deux profs sont égaux en passion et en patience, celui qui a les bonnes méthodes obtiendra plus de succès.

Par « succès », je ne parle pas de sa popularité, mais des résultats de ses élèves.

Comment font ces profs qui réussissent et pas seulement parce que leurs étudiants sont bons au départ ?

D'abord, ils bannissent le flou. Les

étudiants veulent de la clarté. Ils veulent des attentes et des directives parfaitement expliquées.

Ensuite, le prof doit assumer que lui sait et que l'étudiant ne sait pas. Il doit donc maîtriser pour vrai les mathématiques, l'histoire ou le français qu'il enseigne.

Oui, il y a un rapport hiérarchique, une relation de pouvoir, qui n'a pas à être un abus de pouvoir.

Il dirige, donc il exerce une autorité. Il est un maître, pas un ami, pas un grand frère, pas un amuseur ou un moniteur de camp de vacances. Nous sommes là pour travailler.

Il doit ensuite expliquer, montrer et guider.

Expliquer, c'est dire les buts visés de ses leçons et fournir les connaissances requises pour atteindre ces buts.

Montrer, c'est faire l'exercice devant les étudiants, de vive voix, en s'attardant sur chaque étape du raisonnement.

Guider, c'est faire pratiquer les étudiants en leur demandant d'expliquer eux-mêmes le raisonnement qu'ils ont utilisé et c'est aussi faire ressortir ce qu'ils ont bien fait ou mal fait et pourquoi.

Tout cela se fait par étapes, en découpant la matière en portions digérables, en ne passant pas à l'étape suivante tant qu'on ne s'est pas assuré qu'ils suivent.

On les fait participer, on les questionne, on multiplie les exemples, on leur demande de montrer qu'ils ont compris.

Après seulement, ils seront capables de travailler seuls.

MERCI

J'ai fait ainsi pendant toute ma carrière. Honnêtement, j'étais un bon prof. Les étudiants me disaient : « avec vous, on sait exactement ce qui est attendu ».

Des années plus tard, je tombais sur des étudiants qui me disaient merci. Le plus beau métier du monde.

Jamais on ne m'a accusé de faire du « bourrage de crâne » ou d'être élitiste.

Je faisais ainsi parce que c'est ce que mes profs avaient fait devant moi quand j'étais enfant.

Un jour, je découvre que ce que je faisais spontanément porte un nom : l'enseignement explicite.

Des évidences, me direz-vous. Justement, non, plus maintenant. De nouvelles méthodes furent introduites. Misère...

Suite et fin dans ma prochaine chronique.

La Une.
Matin. Midi. Soir.
INSCRIVEZ-VOUS
POUR LES NOUVEAUX ET CLASSÉS

lettre ouverte

DIFFÉRENCE

Politique partisane à la FAE

La réputation des enseignants entachée

Lorsque la FAE a annoncé qu'elle irait en Cour suprême pour contester la clause dérogatoire, nous avons été plusieurs à nous en offusquer.

Après cinq semaines de grève, sans aucun revenu, aboutissant à une nouvelle convention collective dont les bienfaits demeurent encore à démontrer, utiliser les cotisations des membres afin de mener une bataille idéologique nous paraissait comme un manque flagrant de jugement et de sensibilité.

Alors que de plus en plus de voix s'élèvent criant « Honte aux profs! », il nous semblait important de rétablir certains faits. Il existe une grande différence entre la « base enseignante » et la « base militante » de la FAE. Quand notre fédération prend de telles décisions, elle ne parle pas au nom de ses enseignants, elle parle au nom de ses militants.

SILENCE RADIO

S'en est suivi une levée de boucliers de chroniqueurs et d'analystes, mais aussi d'enseignants eux-mêmes qui se sont sentis bafoués par cette dé-

marche. Plusieurs de nos collègues ont utilisé les instances officielles de leurs syndicats locaux afin de suspendre cette décision, sans succès. Nous aurions pu nous attendre à ce que la FAE prenne un pas de recul et repense à sa stratégie.

Or, la FAE semble plutôt avoir pris l'approche de se terrer dans ses bureaux et de maintenir le silence radio le plus total face à cette tempête. Plutôt que d'aller écouter ses membres et d'adopter une vraie démocratie syndicale, la FAE a choisi de se cacher en espérant que le temps nous fasse oublier.

Cela fait un mois que la FAE a fait son annonce. Nous avons crié haut et fort que cette décision était irréfléchie et ne représentait pas la pluralité des opinions des enseignants. L'enjeu pour nous n'est pas celui de se positionner quant à la loi 21, mais plutôt d'utiliser l'argent des membres et son monopole de représentation pour mener une bataille idéologique sans avoir réellement consulté la base enseignante. Nous attendons toujours, un mois plus tard, des réponses de la part de nos hautes instances. Alors que durant cinq semaines nous avons imploré les Québécois de nous appuyer dans nos revendications, allant jusqu'à quémander des dons de nourriture pour les enseignants qui sacrifiaient leur salaire, cet appui populaire a rapidement disparu dans les derniers mois.

Avec 1,2 M\$, c'est environ 3000 climatiseurs que la FAE aurait pu déployer dans nos classes suffocantes. Plutôt que de se concentrer sur des problèmes réels dans nos écoles qui affectent nos conditions d'exercice, la FAE choisit de faire de la politique partisane. En agissant de la sorte, c'est l'ensemble des enseignants du Québec, pas seulement ceux affiliés à la FAE, dont la réputation est entachée.

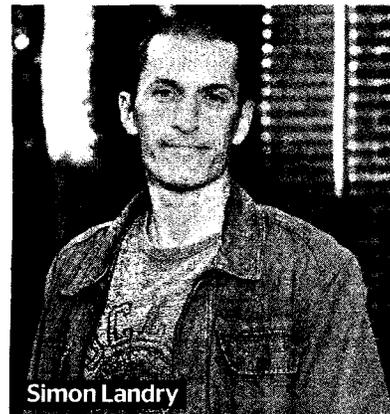
DÉMOCRATIE SYNDICALE

La solution serait simple. La FAE pourrait envoyer, via ses syndicats locaux, un simple formulaire de vote sécurisé par courriel à ses enseignants, avec une question toute simple : « Acceptez-vous que la FAE finance une contestation de la clause dérogatoire en lien avec la loi 21 en Cour suprême? » À l'intérieur de quelques jours, cette consultation pourrait être menée et donnerait un véritable portrait de la démocratie syndicale.

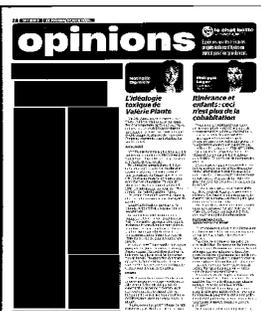
Le syndicalisme enseignant a accompli de grandes avancées dans les dernières décennies et nous croyons en son rôle, mais avec de telles décisions, la FAE s'éloigne de sa mission principale. Nous demandons à notre fédération syndicale de mener dès maintenant une véritable consultation des membres avant de continuer dans une démarche coûteuse pour un combat législatif qui n'est pas de notre ressort. Cette fédération, qui s'est toujours dit « à l'écoute de ses membres », doit maintenant le prouver.

**Simon Landry et
Claude Tousignant**

**Enseignants au secondaire
dans la région métropolitaine**



Simon Landry





Itinérance et enfants : ceci n'est plus de la cohabitation

Vous avez probablement déjà entendu les concepts de « mixité sociale », de « vivre-ensemble » et de « cohabitation ».

Ils se sont fauilés dans nos vies.

On comprend aisément ce qu'ils évoquent : faire vivre différents groupes de la population ensemble et paisiblement.

Difficile de s'y opposer. Objectif louable.

Or, poussés à leur paroxysme, ils deviennent des excuses à des situations intolérables. Et une façon de masquer des réalités.

N'est-ce pas ce qui est au cœur des révélations à propos du site d'injection supervisée Benoit-Labre à côté d'une école et différents CPE à Montréal? Sommes-nous encore dans le registre de la « cohabitation » lorsque des enfants sont escortés par la police?

Tous ces concepts se tiennent en théo-

rie. Il est facile de tenir à ses principes à distance. Or, dans le réel, lorsqu'une telle situation te concerne, ces beaux principes deviennent bien abstraits.

Au risque de défoncer une porte ouverte : on ne devrait pas avoir une école à côté d'un centre d'injection supervisé. Cela devrait être un principe élémentaire.

PAS DANS MA COUR... VERSION POLITICIENNE

Contrairement à ailleurs, nos discussions sur l'itinérance et la toxicomanie reposent ici sur des bases factuelles et respectueuses.

Personne ne s'oppose à une prise en charge de l'État. Personne ne déshumanise les itinérants. Personne ne doute du travail héroïque des travailleurs sociaux. Personne ne blâme injustement des politiciens. Personne n'évoque des solutions faciles et démagogiques. L'empathie, elle s'exprime.

Un « pas dans ma cour » existe tout de même. Un « pas dans ma cour » comme « pas de mes responsabilités ».

À Montréal, on se résigne à dire que cela concerne Québec et Lionel Carmant. Le ministre, lui, y va de déclarations alambiquées, et renvoie la balle à la Ville.

Comprennent-ils que leur jeu de ping-pong de déresponsabilisation est une façon formidable de préparer la table à un politicien faisant justement la cour aux électeurs en prenant la misère comme argument politique?

Au Canada, c'est ce qui est arrivé. Cela a bien fonctionné. Ce politicien, il s'appelle Pierre Poilievre.

ICI  RADIO-CANADA

Un service de raccompagnement pour un avant-bal mis sur pied grâce aux réseaux sociaux

KENZA CHAFIK

Des élèves de cinquième secondaire de l'école des Grandes-Marées, à La Baie, ont mis sur pied une offre de raccompagnement à l'approche de leur avant-bal qui aura lieu le 6 juin. Pour ce faire, ils ont lancé un appel sur les réseaux sociaux aux parents et à des adultes qui pourront raccompagner les jeunes en toute sécurité.

L'initiative est née d'un groupe d'élèves qui souhaitent prioriser la sécurité lors de l'avant-bal.

On trouve ça important que tout le monde revienne sain et sauf le lendemain à l'école ou à la maison. Ça reste qu'on est jeune et qu'on n'est pas encore légal, je trouve ça important qu'on ne soit pas, admettons, une dizaine à l'hôpital en état critique, a raconté l'élève Léa Bergeron.

Lors de l'avant-bal, le raccompagnement fonctionnera avec l'aide de différentes plages horaires, afin que les élèves qui ont consommé de l'alcool puissent quitter à différents moments de la soirée et de la nuit.

Déjà, une dizaine de parents ont levé la main.

Moi, je ne me vois pas me faire annoncer qu'on en a perdu un, puis que j'étais présente, a ajouté sa consœur Charlotte Michaud.

Un bon accueil des policiers

L'idée est bien reçue par le Service de police de Saguenay (SPS). Rappelons que la semaine dernière, les policiers ont arrêté un jeune qui conduisait son scooter avec les facultés affaiblies, alors qu'il revenait de son avant-bal.

Dans le fond, ce qu'on leur demande, c'est de fêter de manière responsable, de se prévoir un plan d'aller et un plan de retour. Alors l'initiative qu'on voit passer sur le *Spotted* de La Baie c'est excellent. C'est des jeunes qui, dans le fond, se mobilisent pour pouvoir fêter de façon responsable, s'est réjoui Hervé Berghella, porte-parole du SPS.

Il souhaite même que cette initiative circule d'école en école.

Une initiative comme celle-là, c'est génial. Et s'il n'y a pas d'initiative, j'ai envie de dire: "Organisez-la", a ajouté de son côté, Geneviève Désautels, directrice générale d'Éduc'alcool.

Comme la saison des avant-bals est commencée, les policiers surveillent activement les différents sites où ces soirées peuvent se dérouler. Il y a aussi le Service de travail de rue de Chicoutimi qui est présent pour s'assurer que tout se déroule de manière sécuritaire.

ICI  RADIO-CANADA

Le redécoupage des bassins scolaires dans Lairet abandonné

JONATHAN LAVOIE

Les parents qui dénonçaient un redécoupage des bassins scolaires dans Lairet obtiennent gain de cause. Le Centre de services scolaire de la Capitale a abandonné le projet et mettre en place d'autres mesures pour que les écoles du quartier puissent accueillir davantage d'élèves.

Le redécoupage proposé touchait les écoles Sainte-Odile, Saint-Albert-le-Grand et Saint-Paul-Apôtre. En janvier, plusieurs parents dont les enfants fréquentent l'école Saint-Odile craignaient de se voir imposer une nouvelle école de bassin.

Le CSS de la Capitale justifiait cette décision alors que les inscriptions étaient en hausse de 20 % à 30 % dans les écoles Saint-Odile et Saint-Paul-Apôtre. Cette dernière sera d'ailleurs agrandie, d'où le projet de redécouper le bassin scolaire pour y faire converger plus d'enfants.

Le CSSC ne procédera pas à un redécoupage des bassins, confirme la porte-parole Marie-Claude Lavoie, dans une réponse par courriel. D'autres moyens pour

augmenter la capacité fonctionnelle d'accueil des écoles du secteur ont été identifiés.

Pour l'école Saint-Odile, le CSSC entend faire une demande d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation et installer des locaux modulaires d'ici là.

Le CSSC analysera aussi la possibilité de convertir le Centre Saint-Albert pour y accueillir des élèves.

Avec la collaboration d'Audrey Paris

OPINION

Neutrality in the classroom? Bill 21 fails test

*A teacher's case reveals
flaws and contradictions*



TOULA DRIMONIS

More than six months after an investigation by Radio-Canada revealed that a Quebec teacher uttered discriminatory remarks with “Islamophobic and racist stereotypes” toward students — and who later justified them by saying “the more Muslims there are in Quebec, the more they will want to implement the value of Islam to the detriment of our Christian and Jewish heritage” — the educator continues to teach.

Some Quebecers are now questioning Education Minister Bernard Drainville’s response to the incident. His ministry has said “comments like these are unacceptable and have no place in our schools” — but no tangible action has been taken to discipline or prevent the educator from teaching. Instead, an investigative committee was struck.

Contrast this with Drainville’s quick action after learning that some Montreal-area public schools were permitting Muslim students to gather for prayer during Ramadan. He immediately moved to ban prayer rooms, stating they run counter to Quebec’s policy of official secularism. Only “silent” prayers would be allowed.

Secularism is not only separation of church and state, but also the absence of bias toward any one specific religion. If Muslim prayers must be “silent” because they contravene state secularism, discriminatory remarks uttered loudly against the Muslim faith should elicit equal concern and swift action from the government, should they not?

Only a week before the prayer-room incident, Premier François Legault tweeted in support of Catholicism and how it “engendered a culture of solidarity that distinguishes us on a continental scale.” Not exactly religious neutrality.

For a minister usually quick to defend the government’s desire to maintain strict separation of religion and state (and also the man behind the Parti Québécois’ proposed Charter of Values, which called for an even stricter ban on religious symbols), one might ask why Drainville hasn’t shown more urgency on this file.

I can understand parents’ concerns, as they face protocol that may be taking longer than some would want. Eighteen months after the incident took place — and six months after the investigative committee submitted its report concluding it was serious misconduct — the Education Ministry still hasn’t decided whether to sanction or revoke the teacher’s licence.

But it’s Bill 21 we should be questioning, more than the slow progress on the file. The incident is proof this law doesn’t prevent or provide any sort of solution to potential proselytizing by teachers, no matter what they choose to wear — contrary to Legault’s argument that religious symbols “can send a message that some religions are more important than others.”

Bill 21 pre-emptively and needlessly discriminates against those who wear religious symbols. Yet, as Montreal North high school teacher Vincent Ouellette demonstrated in 2020, the presence of religious symbols is no more proof of zealotry than their absence is proof of impartiality. In 2020, Ouellette was secretly filmed by a student repeatedly hurling the N-word during an online class. After the video went viral, many of his students came forward with accusations of racism, Islamophobia, bigotry and anti-immigrant sentiments over his 20-year career. Despite repeated complaints to authorities, Ouellette passed under the radar for years.

If a Muslim teacher had been accused of proselytizing (which is what this unnamed teacher was doing — attempting to change people’s beliefs), would they have quietly been transferred to another school where they would continue to teach the same ethics and religious cultures course while the ministry seemingly



dragged its feet? Allow me to have my doubts.

While it might be concerning that an unrepentantly intolerant educator continues to teach until a decision is made, these delays might not be the ministry's fault. There are unions and appeals processes involved, after all.

What this case does illustrate, however, is if Bill 21 was meant to prevent proselytizing, it doesn't work. What can work are procedures, even painfully slow ones, already in place.

*Toula Drimonis is a Montreal journalist and the author of *We, the Others: Allophones, Immigrants, and Belonging in Canada*.*

X: @toulastake

Sherbrooke

Des olympiades qui permettent à des élèves de rayonner à Bishop's

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Dépassement de soi et persévérance sont au rendez-vous depuis trois jours sur le campus de l'Université Bishop's à l'occasion de la 16e édition des Olympiades Réussite-Jeunesse du Réseau québécois des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER). Plus de 200 jeunes ont mis en application les compétences qu'ils ont acquises tout au long de l'année scolaire.

Du 28 au 30 mai, des élèves de 19 CFER des quatre coins de la province, en passant de Maniwaki à Mont-Joli, s'affrontent dans quatre compétitions: expression orale, habiletés manuelles, génie en herbe et épreuve sportive.

Les CFER sont des écoles-entreprises pour les élèves ayant d'importants retards académiques, explique le directeur général du Réseau québécois des CFER, Guillaume Leduc. «Ils ont 15 ans. Normalement, ils devraient être en secondaire 3, mais ils n'ont pas complété leur équivalent primaire. Le diplôme d'études secondaires n'est plus une option. Il faut valoriser d'autres objectifs.»

Lors du passage de *La Tribune* jeudi, la finale de l'épreuve d'habiletés manuelles battait son plein. Les quatre équipes finalistes, composées de deux élèves, avaient 30 minutes pour assembler un objet de A à Z.

La finale de l'épreuve d'expression orale a aussi eu lieu jeudi en avant-midi. Le véritable aboutissement du développement de la confiance pour ces jeunes qui sont montés sur scène pour livrer avec éloquence un numéro de quatre minutes sous le thème de l'environnement.

Pour Zachary Cadorette, son passage au CFER de Memphrémagog a permis de briser sa carapace. «Les CFER nous aident à nous ouvrir aux autres. Les profs savent de quoi on a besoin.»

«Ça nous apporte de l'estime et de la confiance», lance-t-il spontanément.

M. Leduc souligne que les élèves des CFER ont souvent une faible estime d'eux en ce qui concerne leur réussite éducative. Les Olympiades permettent à ses élèves de

«rayonner», croit-il. «Ils réalisent qu'il y a des élèves comme eux partout au Québec.»

Félicia Charest, élève au CFER des Sources, a participé aux épreuves de génie et herbe et d'habiletés manuelles. «Au début, j'étais vraiment stressée. C'est ma première fois aux Olympiades. J'ai fait deux épreuves et je n'étais pas sûr de moi. J'étais avec une bonne équipe et ça s'est bien passé. Je suis en train d'envisager de revenir l'année prochaine», mentionne-t-elle.

Toutes les compétences enseignées dans les CFER sont intimement liées à la vie quotidienne, soutient M. Leduc. Les enseignants dans les CFER développent entre autres l'employabilité des élèves.

«Si on envoie un spécialiste de la production d'armoire et qu'on lui demande de *coacher* un jeune en difficulté, on n'aura pas un succès. À la place, si on le met avec un spécialiste de l'individu, l'enseignant, on va être capable de travailler sa personnalité, son attitude et les valeurs des CFER (rigueur, respect, effort, autonomie et engagement). Une fois qu'il sera solide sur les cinq valeurs, il va être capable d'aller dans l'usine d'armoire. Il va avoir réglé ses enjeux d'autonomie, d'effort et de rigueur», donne-t-il en exemple.

Écoles-entreprises

Chaque CFER a son école-entreprise. Celui de Memphrémagog a par exemple un atelier de démantèlement et de réparation de vélo et un atelier de textile.

En plus de développer leur employabilité, les élèves apprennent des notions liées à l'actualité, à

l'environnement, aux mathématiques et au français. Lors de la dernière année de leur parcours, ils font un stage en entreprise. «Le programme a trois ans. Dépendant de l'âge du jeune, il va passer plus de temps en classe ou en stage.»

Tout au long de l'année, diverses activités pour favoriser l'engagement citoyen des élèves sont organisées. À l'occasion du Jour de la Terre, les élèves ont mis la main à la pâte afin de ramasser des ordures qui se trouvaient dans la nature. Un grand total de 6708 kilogrammes de déchets a été ramassé à travers le Québec.

«Nos élèves ont besoin d'une nouvelle façon de se valoriser.»

Les élèves des CFER font aussi la promotion du développement durable en offrant des activités de sensibilité dans divers milieux comme les écoles primaires.

Vingt-et-un CFER ont participé aux Olympiades Réussite-Jeunesse 2024. Le CFER des Navigateurs a remporté les grands honneurs lors de ces olympiades en terminant en première position. Le CFER des patriotes et le CFER des Premières Seigneuries ont complété le podium.

Art local

L'écriture, un puissant moteur qui change des vies

Par Jonathan Gagnon, La Voix de l'Est

Des centaines d'élèves ont convergé au Centre Notre-Dame jeudi matin, alors que commençait le Salon du livre de Granby. Les auteurs Daniel Brouillette et Emilie Ouellette étaient notamment présents pour leur exposer les bienfaits de l'écriture, un puissant moteur qui change parfois des vies.

Créateur de la série jeunesse *Bine*, Brouillette a d'abord offert la toute première conférence dans l'histoire du salon de sa ville natale.

«Ça fait 11 ans que je me lève le matin et que j'ai envie d'aller travailler, que j'ai un sourire dans la face», a-t-il affirmé à travers le brouhaha qui régnait aux abords de la rue Principale.

Le résident des Basses-Laurentides a vite mis une chose au clair: ses choix professionnels n'ont pas été guidés par des considérations financières. Car selon ses estimations, le salaire de l'auteur québécois moyen avoisine les 3 \$ de l'heure.

C'est plutôt une passion de longue date et certains signes physiques, comme un stress matinal difficile à expliquer, qui l'ont amené à abandonner son emploi comme enseignant au primaire. Brouillette s'est ensuite inscrit à l'École nationale de l'humour, question de perfectionner ses techniques d'écriture. Mais après les refus essuyés auprès d'une dizaine de maisons d'édition, il croyait bien que le projet était mort et enterré.

L'appel de la littérature a toutefois ressurgi quelques années plus tard, alors que le Granbyen d'origine écrivait pour des émissions de télévision comme *Taxi payant* et gagnait pratiquement le double de ses revenus actuels. La lecture d'un article sur la série *La vie compliquée de Léa Olivier* a constitué un point de bascule. Car la réponse positive tant attendue est finalement venue des Éditions les Malins, qui allaient publier les deux premiers romans.

«Ça a été un des plus beaux moments de ma vie, avec la naissance de mes trois enfants», a avoué Daniel Brouillette.

À la fin de sa conférence, il a donné un «devoir» aux membres de l'auditoire: demander à leurs parents s'ils sont vraiment heureux au travail. Peut-être auront-ils, par la suite, envie de bucher pour réaliser leurs propres rêves.

Brouillette n'est pas devenu le second Stephen King, une de ses idoles de jeunesse, mais il compte tout de même une trentaine d'œuvres à son actif. Signe qu'il est bien connu dans le milieu scolaire, de nombreux jeunes se sont présentés devant lui pour obtenir des dédicaces. On a même peiné à trouver cinq minutes pour une entrevue!

«Je suis le seul auteur humoristique québécois qui écrit pour le troisième cycle du primaire et le début du secondaire. J'ai comme le monopole du très, très drôle», a-t-il fait valoir.

«Il y a plein de péripéties autour, mais à la base, *Bine*, c'est une histoire d'amour entre lui et sa meilleure amie. Ça peut plaire autant aux gars qu'aux filles.»

Un effet thérapeutique

Emilie Ouellette a quant à elle pris la parole en fin d'après-midi. La pandémie a été une énorme source d'inspiration pour sa série *L'après*, où deux gangs s'affrontent après qu'un virus eut tué tous les adultes de la planète. Malgré la lourdeur de cette prémisse, le processus d'écriture a eu un effet thérapeutique pour la Montréalaise, à travers une crise d'ampleur mondiale.

«En tant qu'humoriste et scénariste, tout ce que je faisais était teinté d'humour, puis la pandémie est arrivée. J'avais peur et j'étais inquiète. Il faut se rappeler qu'en 2020, il n'y avait pas de vaccin, on savait pas trop ce qui se passait et les décès étaient nombreux. J'avais envie de gérer ce stress-là en écrivant une histoire. Le

flash est finalement arrivé pendant une marche avec ma fille, qui se demandait quand j'allais mourir !»

Emilie Ouellette a ensuite saisi la perche qui lui était tendue afin de livrer un plaidoyer pour la littérature jeunesse.

«Il y a des gens qui prennent notre créneau de haut, mais si tu parles à n'importe qui, il pourra se rappeler un livre marquant de son enfance. [...] La littérature jeunesse, c'est une étincelle, et je crois qu'elle vaut autant que les autres genres.»

Au moment d'écrire ces lignes, les organisateurs du Salon du livre de Granby se préparaient pour la soirée poésie animée par notre ex-collègue Billie-Anne Leduc.

Quelques activités destinées aux enfants du préscolaire sont prévues vendredi avant-midi, puis le volet grand public rependra à 17 h avec la soirée manga. Le rendez-vous littéraire se conclura dimanche, alors que des auteurs comme Akim Gagnon et Melissa Mollen Dupuis seront de passage au Centre Notre-Dame.

Gratuite de bout en bout, la programmation complète est disponible ici.

Quand bannir devient une erreur

Par Catherine Gaudreault

CHRONIQUE / Nous sommes tous et toutes coupables d'utiliser nos appareils électroniques trop souvent.

Trop d'écrans. C'est vrai.

Vous lisez actuellement cette chronique sur votre tablette ou sur votre téléphone. J'ai écrit cette chronique sur une tablette.

Je plaide coupable. En même temps, doit-on plaider coupable de lire des livres sur un écran d'ordinateur ou sur une liseuse?

La lecture aux dernières nouvelles est une activité enrichissante et relaxante.

Vous devez vous dire, elle s'en va où avec ça aujourd'hui?

Je fais un lien avec le fait qu'au Québec, on souhaite interdire les téléphones à l'école et interdire les réseaux sociaux aux moins de 16 ans.

Ça s'appelle la majorité numérique.

Même si je suis de celles qui trouvent que nos jeunes utilisent leurs cellulaires à outrance, je ne crois pas que c'est par l'interdiction que l'on réglera notre problème de dépendance.

La proposition de l'aile jeunesse caquiste d'interdire les réseaux sociaux aux moins de 16 ans n'est pas une mauvaise idée en soi, mais elle est difficilement applicable.

Il y a eu débat sur le sujet en fin de semaine dernière lors du conseil national de la CAQ. Le premier ministre du Québec, François Legault, estime pour sa part que ça doit passer par une commission transpartisane sur les effets des écrans, sur la santé des jeunes.

Je trouve qu'on tourne en rond. Je ne crois pas que le problème se règle aussi rapidement qu'en interdisant les téléphones et les réseaux sociaux aux moins de 16 ans. Ce serait trop facile.

Sur la majorité numérique, on tente de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs.

Ok! Je n'ai pas de problème avec l'inspiration, mais de là à dire qu'on n'a qu'à copier un modèle qui se fait à l'international et le tour est joué et qu'on vient de régler le problème une fois pour toutes, il y a une marge importante.

Revenons quelque peu dans le temps. Depuis janvier dernier, les téléphones cellulaires sont interdits dans les classes.

Il y a de cela deux semaines, des enseignants ont fait une sortie dans La Presse, soulignant que l'interdiction dans les classes n'avait pas changé grand-chose.

Ce qui se passe, c'est que dans certaines écoles, on laisse l'enseignant décider comment il entend gérer la situation.

Certains décident de placer une boîte à l'entrée de la classe, d'autres utilisent des pochettes où les jeunes doivent laisser leur téléphone en rentrant.

D'autres demandent aux étudiants de placer leur téléphone sur le coin de leur bureau.

Donc vous aurez compris que c'est aux enseignants qu'incombe la responsabilité de faire respecter la nouvelle directive à l'école.

Un enseignant disait ceci dans le reportage: «On est toujours déchirés entre interdire le téléphone aux jeunes et les éduquer à comment bien l'utiliser.»

Il a raison. Parce que même si on continue de se mettre la tête dans le sable, on n'arrivera à rien de concret.

Comme adulte, si votre employeur vous arrivait demain matin avec une nouvelle directive sur l'utilisation du téléphone, vous réagiriez comment?

Si ce dernier vous disait qu'à partir de maintenant, vous allez laisser votre téléphone à la réception et vous pourrez le reprendre sur l'heure du midi?

Pas certaine que la réaction serait bonne. Parce que nous non plus, nous n'utilisons pas nos appareils d'une façon intelligente.

Et je ne veux faire de peine à personne, mais le problème, ce n'est pas nos téléphones, c'est nous.

De là le fait de continuer à s'éduquer. Parce qu'avant d'éduquer nos jeunes, il va falloir commencer à se regarder dans le miroir.

Je vais aller un peu plus loin.

Je crois que notre dépendance aux téléphones intelligents est en train de devenir un problème de santé publique, rien de moins.

Et l'erreur que l'on a commise, c'est celle de centrer l'éducation autour des écrans. De penser que le

développement pédagogique devait se faire autour des écrans.

Grave erreur.

On vient de rentrer dans une spirale et on n'est pas près de s'en sortir.

Nous avons un sérieux problème à affronter. Parce que toute notre vie tourne autour des écrans.

Quand je regarde ce qui se passe actuellement dans notre société, le niveau de colère, d'impatience, d'impolitesse, de manque de respect, je me dis que c'est définitivement pas sur nos téléphones que nous trouverons une solution intelligente.

Va falloir se parler dans le blanc des yeux.

Sports

Près de 1400 coureurs à la course de la relève

Par Guillaume Roy, Initiative de journalisme local

Malgré la pluie mardi soir, la course de la relève de Dolbeau-Mistassini a fracassé un nouveau record pour son 20e anniversaire, alors que l'événement a accueilli plus de 1395 coureurs.

«On est vraiment content d'avoir battu le record de participation de la course de la relève», a mentionné Véronique Ménard, responsable des communications de l'événement depuis maintenant 10 ans.

Pour la 20e édition de l'événement, la seule course scolaire dans la région était offerte gratuitement pour tous les élèves participants, qui ont également reçu un t-shirt. «Les écoles sont en compétition les unes contre les autres pour obtenir le plus haut taux de participation», explique Véronique Ménard. Certaines écoles arrivent à mobiliser les troupes de manières surprenantes, alors que plus de la moitié des élèves prenaient part à la course organisée dans les rues de Dolbeau-Mistassini. Ce fut notamment le cas des écoles La Source (73 % de participation), Saint-Louis-de-Gonzague (72 %), Sainte-Thérèse (71 %), Bon-Pasteur (63 %) et Jean XXIII (54 %).

C'est ainsi que le comité organisateur a su attirer 1244 élèves du Centre de service scolaire du Pays-des-Bleuets, qui regroupe 25 écoles primaires et cinq écoles secondaires, sur un territoire allant de Saint-Ludger-de-

Milot jusqu'à Roberval. Plus de 150 adultes ont aussi participé à l'événement.

«Plus de la moitié des inscriptions proviennent d'élèves de maternelle, de première et de deuxième année», remarque Véronique Ménard. Plus précisément, ce sont 589 coureurs de maternelle, 1re et 2e année qui ont participé à la course de 500 mètres, alors que 605 élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années ont fait les parcours de 800 et de 1500 mètres et 50 élèves du secondaire ont fait l'épreuve de 3 km.

«On ne serait pas capable d'attirer autant de jeunes sans l'implication professeurs», mentionne Véronique Ménard, soulignant que cinq enseignants ont même démarré des clubs de course dans leur école.

Les adultes profitent aussi de l'événement, car une course de 5 km, qui fait partie de la Coupe Autocar Jeannois, fait aussi partie de la course de la relève. «C'est la course où l'on vend le plus de dossards sur le circuit», se réjouit cette dernière, alors que 151 personnes ont participé à la course cette année.

Un nouveau nom pour l'école Saint-Agnès dès le 1er juillet



Courtoisie CSSVT

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste

En conformité avec la Politique relative au choix du nom des établissements et des immeubles du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT), l'école Sainte-Agnès a présenté une demande au conseil d'administration afin de poursuivre sa mission sous le nom *École de la Source*. C'est à compter du 1er juillet prochain que ce nouveau qualificatif sera effectif.

Issue d'une réflexion amorcée en février 2023, cette nouvelle appellation résulte d'un processus de consultation réalisé auprès de l'ensemble de la communauté scolaire.

L'école est une source d'apprentissages multiples qui inculque des connaissances éducatives, mais également des compétences essentielles au développement social et affectif des élèves. Motivés par la volonté de moderniser le nom, opter pour ce changement en y intégrant ces notions s'avérait être la meilleure approche : *« Cette nouvelle identité marque un tournant audacieux qui vise à mieux refléter la fonction éducative de l'établissement, tout en augmentant le sentiment d'appartenance de notre communauté scolaire. Le nom École de la Source incarne l'image d'une source de connaissances inépuisable et symbolise un engagement envers l'apprentissage et la réussite des élèves »*, explique François Robichaud, directeur adjoint à la réussite au CSSVT.

Le chemin vers cette nouvelle identité

Depuis l'entrée en vigueur de la Politique relative au choix du nom des établissements et des immeubles, le CSSVT peut compter un total de deux demandes. Plongée dans une démarche d'actualisation de leur projet éducatif, l'équipe de l'école Sainte-Agnès a profité de cette occasion pour avancer l'idée de modifier le nom de l'établissement au conseil d'établissement (CÉ). Au cœur du cheminement, huit propositions ont été retenues parmi les suggestions de la communauté scolaire. Un an plus tard, le 24 février 2024, le CÉ autorise la sélection, portant la décision devant le conseil

d'administration (CA) du CSSVT qui confirmera le changement de nom en approuvant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Cette nouvelle appellation est le résultat d'une démarche sérieuse et réfléchie, reflétant l'engagement du milieu envers une identité plus alignée sur les valeurs et la vision de l'organisation : « *Les changements de nom de nos établissements s'inscrivent dans une réflexion d'équipe en lien avec la mission de l'école. Pour nous, la démarche se veut inclusive et collaborative, en réponse à un besoin de mieux refléter le milieu de vie des élèves, de leurs parents et du personnel. L'organisation respecte ces initiatives des acteurs qui y gravitent en leur permettant d'adopter un nom porteur de sens* », précise Suzie Vrandeick, directrice générale du CSSVT.

Communiqué (s)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
Un tout nouveau terrain de soccer pour l'école Saints-Anges!

30 mai 2024



C'est le mardi 28 mai que l'école primaire de Saints-Anges inaugurerait son terrain de soccer. Les travaux d'amélioration entrepris en juillet 2023 sont officiellement complétés et les élèves peuvent profiter d'un terrain répondant à leurs besoins. C'est en mars 2022 qu'un projet a été entamé par M. Pelchat, directeur de l'école à l'époque, et son équipe pour rajeunir la cour d'école et pour offrir aux élèves un environnement favorisant la pratique d'activité physique.

L'espace consacré au soccer se situait sur du gazon naturel qui devenait rapidement de la terre battue au cours de son utilisation. Ce qui rendait le terrain peu attrayant pour les jeunes élèves et rapidement malpropre pour tous les usagers.

« La promotion de l'activité physique ainsi que les saines habitudes de vie chez nos élèves sont des valeurs priorisées à notre école. Il était donc impératif pour nous d'améliorer cette portion de la cour afin d'en maximiser son utilisation », souligne Mme Mélanie Leclerc, directrice de l'école Saints-Anges.

L'école a pu compter sur le soutien de divers partenaires pour réaliser le projet. Desjardins ainsi que la Fondation Bob Bissonnette ont contribué à la hauteur de 10 000 \$ et de 4000 \$.

Le projet représentant un investissement d'environ 115 000 \$ a aussi été possible grâce à la mesure Embellissement des cours d'école du ministère de l'Éducation.

« Je tiens à féliciter l'équipe-école pour leur travail et à remercier les parents, la communauté et les partenaires qui se sont associés au projet. Une cour d'école adaptée aux besoins des élèves est un atout important dans leur réussite », ajoute Mme Karina Roy, directrice générale adjointe du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

1925, 118e Rue

Saint-Georges Québec

Canada G5Y 7R7

 www.csbe.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS **Neuf travailleurs mexicains francisés à Rivière-au-Renard**

31 mai 2024

Le Service aux entreprises du Centre de services scolaire des Chic-Chocs a débuté une formation en francisation d'une durée de deux semaines pour l'entreprise Les Pêcheries Marinard Ltée de Rivière-au-Renard.

En partenariat avec le Comité sectoriel de main-d'oeuvre des pêches maritimes, ce projet permettra à neuf travailleurs originaires du Mexique de travailler à l'usine Les Pêcheries Marinard Ltée durant la période estivale pour la transformation des produits de la mer. Ils participeront, entre autres, à la production et à la sanitisation.

Grâce à ce projet de francisation, les employés et les employeurs pourront bénéficier de plusieurs avantages. Le bien-être et la sécurité des travailleurs seront améliorés, ainsi que leur autonomie et leur polyvalence au travail. Des consignes mieux comprises permettront d'éviter des erreurs de production et assureront le respect des règles de salubrité. La francisation suscite également un sentiment d'engagement chez les travailleurs et maximise les chances qu'ils reviennent à la saison suivante. L'entreprise pourra ainsi bénéficier à long terme d'une main-d'oeuvre expérimentée, capable d'accéder à des postes supérieurs.

« Les travailleurs étrangers sont de plus en plus nombreux dans le domaine de la transformation des produits marins. En leur offrant un service de francisation, nous leur permettons une meilleure intégration, facilitant ainsi les communications avec les collègues et les employeurs. » de souligner monsieur Luc Chrétien, directeur des Services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle.

Durant leur formation, les élèves ont la chance d'être accompagnés par madame Sophie Marchand et monsieur Jean Saint-Denis, deux formateurs d'expérience. Les employés quitteront au mois de septembre, à moins d'un prolongement de la période de production.



Javier Alberto Torres Huicab (production), Juan Antonio Nava Rodriguez (maturation-cadre), Geovanni Romero Sanchez (production-cadre), Melchor Alayon Perez (sanitarisation), Ignacio Alberto Gonzalez Alejo (sanitarisation), Ricardo Garcia Arellano (sanitarisation), Rafael Ceh Cen (production), Alexis Yair Guzman Rodriguez (production-cadre), Kevin Brandon Del Angel Garcia (production-cadre), Jean Saint-Denis et Sophie Marchand, formateurs.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Chic-Chocs

102, rue Jacques-Cartier

Gaspé Québec

Canada G4X 2S9

www.cschic-chocs.qc.ca/

MRC DES APPALACHES

Fonds plein air 2023-2025 - Soutien financier de 11 610 \$ à l'école de l'Étincelle

31 mai 2024

Dans le cadre de son appel à projets pour le Fonds plein air 2023-2025, la MRC des Appalaches est heureuse d'annoncer qu'elle attribue un montant de 11 610 \$ à l'école de l'Étincelle. L'aide financière servira à l'achat de 18 vélos de montagne ainsi que de l'équipement pour les jeunes de la classe d'adaptation scolaire et pour leurs accompagnateurs.

Ces élèves fréquentent l'école de l'Étincelle à Thetford Mines, mais ils proviennent du grand territoire du Centre de Services scolaire des Appalaches. Ils sont âgés entre 9 et 13 ans. Durant la saison estivale, les vélos seront également disponibles pour d'autres groupes d'enfants et lors de journées spéciales au Parc du Sommet.



De gauche à droite sur la photo : Marc-Alexandre Brousseau, préfet de la MRC des Appalaches, Pascal Jacques, éducateur physique et à la santé au primaire et responsable du sport scolaire et enseignant-ressource en EPS au primaire au CSSA école de l'Étincelle et Line St-Jacques directrice par intérim à l'école de l'Étincelle accompagnés d'élèves de l'école.

« Ce projet vise la promotion de saines habitudes de vie et le développement global des jeunes. Promouvoir la pratique d'activité physique en milieu scolaire est une approche gagnante, et ce, autant pour la réussite éducative que pour la santé. De plus en plus de données démontre que bouger à l'école met en place des facteurs qui prédisposent les élèves à l'apprentissage et à la réussite éducative », mentionne Pascal Jacques, éducateur physique et à la santé au primaire et responsable du sport scolaire et enseignant-ressource en EPS au primaire au CSSA école de l'Étincelle.

« Nous sommes heureux de pouvoir soutenir des initiatives comme celle de l'école de l'Étincelle, car nous investissons non seulement dans l'avenir de nos jeunes, mais également dans la promotion du plein air. Ce financement pour l'achat de vélos de montagne et d'équipements adaptés témoigne de notre engagement à offrir à tous les élèves, y compris ceux en classe d'adaptation scolaire, des opportunités enrichissantes pour leur épanouissement et leur bien-être », souligne le préfet de la MRC des Appalaches, Marc-Alexandre Brousseau.

Le Fonds plein air est rendu possible grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet Projets « Signature innovation » des MRC du Fonds régions et ruralité.

Pour plus d'information



MRC des Appalaches

233 Boul. Frontenac Ouest

Thetford Mines Québec

Canada G6G 6K2

www.mrcdesappalaches.ca

Réussite scolaire: QS demande à la CAQ d'ouvrir les projets particuliers à tous les élèves du Québec

29 mai 2024, 06 h 00

Publié par : [Aile parlementaire de Québec solidaire \(https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=emetteurs_politiques:369\)](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=emetteurs_politiques:369)

Éducation ([https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=themes:169](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=themes:169))

Partager

 (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/reussite-scolaire-qs-demande-a-la-caq-douvrir-les-projets-particuliers-a-tous-les-eleves-du-quebec-56163#>)  (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/reussite-scolaire-qs-demande-a-la-caq-douvrir-les-projets-particuliers-a-tous-les-eleves-du-quebec-56163#>)  (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/reussite-scolaire-qs-demande-a-la-caq-douvrir-les-projets-particuliers-a-tous-les-eleves-du-quebec-56163#>)  (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/reussite-scolaire-qs-demande-a-la-caq-douvrir-les-projets-particuliers-a-tous-les-eleves-du-quebec-56163#>)

MONTRÉAL, le 29 mai 2024 /CNW/ - Afin de stimuler la réussite scolaire et lutter contre les inégalités, la responsable solidaire en matière d'Éducation Ruba Ghazal demande au ministre de l'Éducation Bernard Drainville de rendre les projets particuliers accessibles universellement en mettant fin à la sélection basée sur les notes, le comportement, ou l'argent.

« Avoir une moins bonne éducation parce que nos parents sont moins riches, ou parce que nos notes sont moins fortes, c'est insensé, mais c'est la réalité que la CAQ accepte. Être inscrit dans une concentration en science ou en musique par exemple, ça motive nos jeunes et ça stimule la réussite scolaire. L'égalité des chances a longtemps fait la fierté du Québec, si on veut que ça continue, il faut que tous les élèves qui veulent s'inscrire à un projet particulier y aient accès. », a expliqué Ruba Ghazal.

Selon un sondage effectué en février 2023 auprès de la Fédération des comités de parents du Québec, la proposition de rendre les projets particuliers accessibles à tous les élèves reçoit un appui favorable de 89% des membres.

En avril dernier, Mme Ghazal a tenu une assemblée portant sur les inégalités scolaires, en compagnie de parents, d'enseignants et d'élèves, dont [Noah Ducharme, qui avait publié une lettre percutante dénonçant les injustices du système d'éducation](https://www.ledevoir.com/opinion/idees/807324/idees-etudier-systeme-inegalitaire-souffrir) (<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/807324/idees-etudier-systeme-inegalitaire-souffrir>).

« Chaque fois que je visite une école ou que je parle d'éducation, les profs, les élèves et les parents sont unanimes: nos jeunes ont besoin de projets particuliers pour leur donner le goût d'apprendre. Quand on refuse à un jeune de faire ce qu'il aime sur la base de ses notes ou de ses moyens financiers, on lui envoie un message négatif et on nuit à sa réussite scolaire », a ajouté Mme Ghazal.

L'exemple de Drummondville

Après avoir constaté un écart du taux de réussite pouvant aller jusqu'à 28% entre les élèves du régulier et des programmes particuliers, le Centre de services scolaires des Chênes (CSSDC), à Drummondville, a décidé de rendre les programmes particuliers accessibles à l'ensemble des élèves sans sélection, notamment en ajoutant une cinquième période.

« L'exemple de Drummondville démontre qu'il est possible de faire disparaître les critères de sélection pour offrir un enseignement de qualité à tous les enfants, peu importe leurs notes ou le portefeuille de leurs parents. Les programmes particuliers, ça fonctionne. C'est bon pour la réussite scolaire des jeunes et c'est injuste d'en limiter l'accès », a conclu Mme Ghazal.

Le coût de cette mesure est estimé à 65 M\$, comprenant l'abolition des frais des programmes particuliers actuels. Notons qu'il est important que les projets particuliers émanent du milieu et soient réfléchis et implantés en fonction du goût des élèves et des particularités de chaque école.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/May2024/29/c2283.html>
(<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/May2024/29/c2283.html>)

Abonnements

[S'abonner au fil de presse](https://qgov.newswire.ca/qmail/) (https://qgov.newswire.ca/qmail/)

[Flux RSS](https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss) (https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss)

Dernière mise à jour : 29 mai 2024

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2024

/R E P R I S E -- Avis aux médias - Prévenir, agir, faire grandir - La FPPE- CSQ tient un premier colloque pour aborder les enjeux professionnels en éducation/



NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) →

30 mai, 2024, 06:00 ET

SAINT-HYACINTHE, QC, le 29 mai 2024 /CNW/ - Pour la première fois le 30 mai 2024, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) tient un colloque hybride pour faire connaître et reconnaître et réfléchir sur les services professionnels en éducation, sous le thème *Prévenir, agir, faire grandir*.

Plus de 1800 professionnel.les y participeront, en présence ou en ligne.

La journée sera l'occasion de réunir plusieurs personnalités publiques, mais aussi plusieurs chercheur.es, pour discuter et réfléchir à des enjeux comme l'inclusion scolaire et le soutien aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les réalités immigrantes et autochtones, les différents modèles de services professionnels ailleurs au Canada et leurs effets, les défis de la collaboration entre intervenants et enseignants, etc.

Parmi les activités à ne pas manquer :

- Régine Laurent et Dr Mélissa Généaux dans une discussion sur les défis et les pistes de solution pour répondre aux besoins des élèves du Québec;
- Point de vue des acteur-trices du réseau scolaire (Josée Scalabrini, Éric Pronovost, Nicolas Prévost, Bianca Nugent, etc.) et professionnel.les sur le rôle et l'apport du personnel professionnel en milieu scolaire;
- Panel sur l'offre de services directs à l'élève dans les différentes provinces canadiennes avec RÉVERBÈRE;
- Un choix diversifié de thèmes de conférences avec 12 chercheur-es universitaires (Julien Prud'homme, Marie-Christine Breault, etc).

Il est possible de consulter la programmation complète et, jusqu'au 29 mai à 16 h, de s'inscrire en ligne ici :

<https://www.fppe.ca/colloque/>

Il sera possible de réaliser des entrevues avec le président de la FPPE-CSQ et/ou certains conférenciers.

Aide-mémoire

QUOI : Colloque de la FPPE-CSQ, *Prévenir, agir, faire grandir*

QUAND : Le 30 mai 2024, de 9 h à 17 h

OÙ : Sheraton St-Hyacinthe
1315, rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 8S4

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 12 500 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires et des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte, parmi ses membres, différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif (ingénieur-es, analystes, agent-es de développement, etc.) pédagogique (conseiller-ères pédagogiques, bibliothécaires, etc.) et dans les services directs aux élèves (psychologues, psychoéducateur-rices, orthophonistes, conseiller-ères d'orientation, orthopédagogues, etc.).

SOURCE Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ)

Renseignements: Karine Lapierre, Conseillère en communication, FPPE-CSQ, Cell. : 514 213-4412, Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org

[Passer au contenu](#)

Site Web du Gouvernement du Québec.



- [Nous joindre](#)

Recherche

1. [Accueil](#)
2. [Nouvelles](#)
3. Réussite scolaire: QS demande à la CAQ d'ouvrir les projets particuliers à tous les élèves du Québec

Réussite scolaire: QS demande à la CAQ d'ouvrir les projets particuliers à tous les élèves du Québec

29 mai 2024, 06 h 00

Publié par : [Aile parlementaire de Québec solidaire](#)

[Éducation](#)

Partager

[Partager sur Facebook](#)  [Partager par courriel](#) [Partager sur LinkedIn](#)

MONTRÉAL, le 29 mai 2024 /CNW/ - Afin de stimuler la réussite scolaire et lutter contre les inégalités, la responsable solidaire en matière d'Éducation Ruba Ghazal demande au ministre de l'Éducation Bernard Drainville de rendre les projets particuliers accessibles universellement en mettant fin à la sélection basée sur les notes, le comportement, ou l'argent.

« Avoir une moins bonne éducation parce que nos parents sont moins riches, ou parce que nos notes sont moins fortes, c'est insensé, mais c'est la réalité que la CAQ accepte. Être inscrit dans une concentration en science ou en musique par exemple, ça motive nos jeunes et ça stimule la réussite scolaire. L'égalité des chances a longtemps fait la fierté du Québec, si on veut que ça continue, il faut que tous les élèves qui veulent s'inscrire à un projet particulier y aient accès. », a expliqué Ruba Ghazal.

Selon un sondage effectué en février 2023 auprès de la Fédération des comités de parents du Québec, la proposition de rendre les projets particuliers accessibles à tous les élèves reçoit un appui favorable de 89% des membres.

En avril dernier, Mme Ghazal a tenu une assemblée portant sur les inégalités scolaires, en compagnie de parents, d'enseignants et d'élèves, dont [Noah Ducharme, qui avait publié une lettre percutante dénonçant les injustices du système d'éducation](#) .

« Chaque fois que je visite une école ou que je parle d'éducation, les profs, les élèves et les parents sont unanimes: nos jeunes ont besoin de projets particuliers pour leur donner le goût d'apprendre. Quand on refuse à un jeune de faire ce qu'il aime sur la base de ses notes ou de ses moyens financiers, on lui envoie un message négatif et on nuit à sa réussite scolaire », a ajouté Mme Ghazal.

L'exemple de Drummondville

Après avoir constaté un écart du taux de réussite pouvant aller jusqu'à 28% entre les élèves du régulier et des programmes particuliers, le Centre de services scolaires des Chênes (CSSDC), à Drummondville, a décidé de rendre les programmes particuliers accessibles à l'ensemble des élèves sans sélection, notamment en ajoutant une cinquième période.

« L'exemple de Drummondville démontre qu'il est possible de faire disparaître les critères de sélection pour offrir un enseignement de qualité à tous les enfants, peu importe leurs notes ou le portefeuille de leurs parents. Les programmes particuliers, ça fonctionne. C'est bon pour la réussite scolaire des jeunes et c'est injuste d'en limiter l'accès », a conclu Mme Ghazal.

Le coût de cette mesure est estimé à 65 M\$, comprenant l'abolition des frais des programmes particuliers actuels. Notons qu'il est important que les projets particuliers émanent du milieu et soient réfléchis et implantés en fonction du goût des élèves et des particularités de chaque école.

Consultez le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/May2024/29/c2283.html>

En savoir plus

À propos de l'organisation

Aile parlementaire de Québec solidaire

Abonnements

- [S'abonner au fil de presse](#) 
- [Flux RSS](#) 

Dernière mise à jour : 29 mai 2024

[Gouvernement du Québec](#)

Navigation de pied de page de Québec.ca

[Informations et services](#)

- [Agriculture, environnement et ressources naturelles](#)
- [Culture](#)
- [Éducation](#)
- [Emploi](#)
- [Entreprises](#)
- [Famille et soutien aux personnes](#)
- [Finances, impôts et taxes](#)
- [Habitation et territoire](#)
- [Immigration](#)
- [Justice et état civil](#)
- [Santé](#)
- [Sécurité et situations d'urgence](#)
- [Tourisme et loisirs](#)
- [Transports](#)

[Gouvernement](#)

- [Ministères et organismes](#)

- [Services Québec](#)
- [Gouvernement ouvert](#)
- [Travailler au gouvernement](#)
- [Salle de nouvelles](#)
- [Lois et règlements](#) 
- [Signaler une vulnérabilité informatique](#) 
- [Droit d'auteur et demande d'autorisation de reproduction](#)

Nous joindre

- [Renseignements généraux](#)
- [Bureaux de services](#) 

Suivez-nous

Facebook



•

Twitter



•

YouTube



•

- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Accès à l'information](#)
- [Politique de confidentialité](#)
- [Conditions d'utilisation](#)
- [À propos](#)



© [Gouvernement du Québec, 2024](#)



Retour en haut